

Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 10 février 2026, le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement GP-2026-175 modifiant le Règlement GP-2025-170 relatif à l'urbanisme, afin de corriger, ajuster et préciser certaines dispositions.*

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de l'arrondissement

L'article 3 est susceptible d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu le 10 mars 2026 à 18 h 45, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 156, boulevard Churchill, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle sera tenue, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.gp@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 25 février 2026.

Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière